



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039
Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

Infolettre municipale - octobre 2019

INFORMATIONS DU MAIRE

Notre municipalité est bien gérée

Telle est la conclusion à laquelle est arrivé le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Le député de Maskinongé à l'Assemblée nationale, M. Simon Allaire, a déclaré dans l'édition du 2 octobre du Nouvelliste :

« M. Gauthier a été élu démocratiquement. Le bureau régional des affaires municipales est intervenu en mars et en septembre pour accompagner la Municipalité, regarder les processus avec le directeur général. La Municipalité est bien gérée, c'est le ministre des Affaires municipales qui le dit. Il n'y a vraiment pas lieu d'aller plus loin là-dessus. »

En novembre, nous déposerons notre bilan de mi-mandat. Nous sommes très fiers du chemin parcouru depuis deux ans, et ce dans un climat pas toujours facile. La joute politique étant ce qu'elle est, nous acceptons que des gens ne soient pas toujours d'accord avec nous et nous tenons compte des commentaires constructifs que nous recevons. Mais cela doit se faire dans le respect des élus choisis par la population pour les représenter. Les insultes et les invectives blessantes et gratuites ne font pas avancer notre village. Nous vous invitons à travailler avec nous pour les deux prochaines années dans l'intérêt supérieur de notre beau village. Dans deux ans, nous aurons l'occasion de faire de la politique et de présenter à la population de Saint-Élie-de-Caxton nos visions respectives. Entre temps, merci de nous laisser travailler pour le bien notre collectivité et de nous aider dans ce sens. Avant de demander de l'aide de l'extérieur, commençons par nous aider nous-mêmes, entre nous.

Gestion des ressources humaines

En février 2017, la Municipalité a signé une première convention collective avec le Syndicat régional des employés(es) municipaux de la Mauricie (CSN), (section 26 - Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton). Celle-ci prévoit que le comité des relations de travail (CRT) bipartite, dont les réunions sont à huis clos, soit le lieu des discussions concernant la mise en œuvre de la convention collective. Ce comité s'est réuni à sept reprises depuis l'entrée en vigueur de la convention, dont cinq avec le conseil municipal actuel.

Depuis la signature de l'entente (32 mois), le syndicat et des employés ont soumis huit griefs. À ce jour, le grief sur le régime enregistré d'épargne retraite (REER) collectif pour les employés saisonniers a fait l'objet d'une entente, quatre sont en discussion entre les parties et les trois autres sont en cours de traitement dans le processus d'arbitrage. Des ententes sont intervenues sur des questions particulières et ajoutées à la convention collective.

En matière de ressources humaines, le Conseil municipal a aussi pris les mesures suivantes :

- Adoption du Code d'éthique et de déontologie des employé(e)s;
- Mandat à un spécialiste pour faire les descriptions des tâches des employé(e)s;
- Mandat à une firme d'experts indépendants pour le traitement des plaintes pour harcèlement psychologique en milieu de travail;

- Adoption de la [Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail](#).

De plus, une première entente avec nos pompiers à temps partiel a été signée.

Politique de reconnaissance et de soutien

La [Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux lacs, aux organismes et aux individus](#) a été adoptée depuis plus de 10 ans. Celle-ci vise à reconnaître l'action menée par certains organismes, associations ou individus et à les soutenir financièrement ou autrement. Afin d'assurer une utilisation équitable et appropriée des fonds publics, des critères d'admissibilité sont appliqués, ainsi que des paramètres d'évaluation, à partir des renseignements soumis dans chacune des demandes, notamment les états financiers. Les secteurs d'intervention ciblés sont : le sociocommunitaire, la culture, l'environnement, les sports, les loisirs et nous avons ajouté, cette année, la sécurité civile. En 2019, la Municipalité verse plus de 40 000 \$ dans le cadre de cette politique. Les bénéficiaires sont :

- Associations : lac Souris, lac Long, lac du Barrage, lac Plaisant, lac Bell, lac Rose;
- Clubs sociaux : Âge d'Or, Baseball poche, Ligue de marelle;
- Social : Maison des jeunes, Croix rouge, Moisson Mauricie;
- Culture : BibliothÉlie, chorale l'Orphéon;
- Histoire et patrimoine : Fabrique, Appartenance Mauricie;
- Événements : Développement St-Élie-de Caxton - Tablee du 23 juin et Petite Fête;
- Famille : Comité Famille-Aînés;
- Environnement : Organisme des bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche ([OBVRLY](#)) et programme de couches réutilisables;
- Activités sportives à des associations extérieures pour des jeunes de Saint-Élie-de-Caxton : Shawinigan (soccer et BMX), Saint-Étienne-des-Grès (soccer) et Saint-Boniface (hockey mineur et Club de patinage artistique).

Cette politique sera discutée dans le cadre du budget 2020 et reconduite, possiblement avec quelques mises à jour, si nécessaire.

Projet d'un centre de la petite enfance (CPE) « Enfant Nature »

Une demande, appuyée par une pétition de plus de 250 signatures, a été faite par plusieurs citoyens, dont des parents actuels et à venir, pour que la Municipalité s'implique directement pour la mise en place d'un centre de la petite enfance (CPE) de type « enfant nature » à Saint-Élie-de-Caxton.

Pour répondre à cette demande, la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton s'engage à fournir un terrain et une bâtisse, en tant que propriétaire de ceux-ci, qui répondent aux besoins et exigences pour la réalisation du projet d'un CPE « Enfant Nature » à Saint-Élie-de-Caxton, aux conditions suivantes :

- 1) L'obtention par [Le Pipandor](#) des places demandées au ministère de la Famille pour le projet de CPE « Enfant Nature » à Saint-Élie-de-Caxton et l'engagement d'y maintenir ces places à Saint-Élie-de-Caxton dans les locaux fournis par la Municipalité;
- 2) L'engagement de l'organisme sans but lucratif Le Pipandor à devenir locataire de la bâtisse et du terrain requis pour la réalisation du projet aux termes d'un bail ayant une durée d'au moins 5 ans renouvelable et un loyer suffisant pour payer les remboursements du financement et les frais de fonctionnement de l'immeuble (assurances, électricité, chauffage, déneigement, etc.). Les améliorations locatives ainsi que les meubles et les équipements requis au bon fonctionnement du CPE étant aux frais du locataire;

- 3) L'engagement de l'organisme sans but lucratif Le Pipandor à gérer les opérations du CPE « Enfant Nature » à Saint-Élie-de-Caxton;
- 4) La Municipalité financera ses responsabilités dans le projet par un règlement d'emprunt, duquel seront soustraites toutes les sommes reçues, sous la forme de subventions ou commandites, en lien direct avec le projet.

La réalisation du projet d'un CPE « Enfant Nature » serait un facteur d'attraction de plus pour les nouvelles familles à Saint-Élie-de-Caxton, renforçant ainsi la vitalité socio-économique du village.

Robert Gauthier, maire

INFORMATIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

BibliothÉlie

En octobre, c'est la *CHASSE AUX ABONNÉS*. Il y aura plusieurs prix pour tous les nouveaux abonnements. Des informations seront disponibles à la bibliothèque.

Nous ne facturons plus d'amendes pour les abonnés qui remettent les documents empruntés en retard. C'est une excellente nouvelle pour tous. Cependant, nous vous demandons tout de même de porter attention à remettre vos documents à temps.

Atelier Tire Ste-Catherine. Le samedi 16 octobre à 10 h, il y aura un atelier parents-enfants à la [BibliothÉlie](#). Les places étant limitées, vous devez réserver rapidement.

Charline Plante, conseillère municipale

Programmation Garage de la culture

En décembre, il y aura 4 spectacles présentés au Garage de la culture. Pour réserver en ligne, consultez la page Garage de la culture : <http://tourisme.st-elie-de-caxton.ca/découvrez-saint-elie/garage-de-la-culture> ou présentez-vous au bureau municipal sur les heures normales de travail. Faites vite, les billets s'envolent rapidement ! Voici la programmation :

- Vendredi 13 décembre : Doris, Léon et Régis - Spectacle GRATUIT
- Samedi 21 décembre : Bleu Jeans Bleu - spectacle payant
- Vendredi 27 décembre : Trio Grenier Miron Bordeleau - spectacle payant
- Samedi 28 décembre : El son Sono - spectacle payant

Charline Plante, conseillère municipale

Allocution de la dernière séance du conseil

J'ai pris la parole lors de la dernière rencontre publique du conseil municipal tenue le 7 octobre 2019. Je vous transmets la teneur de mes propos ce soir-là.

« Nous vivons dans un merveilleux village. La différence entre notre village et les autres villages du Québec réside dans le fait que le nôtre est célèbre comme son conteur. Il est connu et reconnu grâce à lui.

À St-Élie-de-Caxton, chaque parole ou geste devient catastrophe ou parole d'évangile, c'est selon qui la prononce ou fait l'action. Ça parle, ça parle, mais ça ne s'écoute pas beaucoup. Il est en partie là le problème.

Certains citoyens ne parlent qu'à ceux qui disent et pensent comme eux. Certains entretiennent le mépris de l'autre sur Facebook et dans les médias.

À force de mettre le focus sur le négatif réel ou inventé, on oublie ce qui va bien. Ça fait l'affaire de quelques citoyens pleins de rancœur. Ils détruisent St-Élie à coup de journaux et de médias sociaux. Ce sont eux qui alimentent les journaux de négatif et ensuite ils se plaignent de la détérioration de l'image de St-Élie-de-Caxton.

Fred est un grand conteur, une légende vivante du patrimoine québécois. Je sais qu'il est attaché à son village comme nous tous. Je sais que le conteur gagne sa vie en faisant les louanges de St-Élie-de-Caxton et de ses habitants. Le citoyen Pellerin a le droit de couper les ponts avec la Municipalité. Le conteur Pellerin a le devoir moral que St-Élie demeure légendaire.

On vit aujourd'hui dans un village où les opinions sont polarisées. Plusieurs citoyens n'osent plus donner leur opinion par peur de représailles. À force de crier des faussetés ou des exagérations, vous avez fini par détruire notre village.

J'ai bien des défauts dans la vie. Cependant, quand j'ai un différend avec quelqu'un ou quand je n'aime pas quelque chose, je suis capable de m'asseoir, regarder la personne dans les yeux et essayer de trouver des solutions ou au moins des compromis. Encore faut-il que l'autre ait le courage de venir s'asseoir directement et discuter en toute honnêteté.

Ne croyez pas qu'on n'a pas essayé ! Ne croyez pas que je n'ai pas essayé ! »

Charline Plante, conseillère municipale

Motion de remerciements aux bénévoles de Vélo Bonbon

Suite à la clôture de la saison estivale du service de Vélo Bonbon, j'ai proposé une motion de remerciements à l'équipe de bénévoles qui ont géré, réparé, récupéré et entreposé le parc de vélos. Ces bénévoles sont : Alexis Hudon, Simon Desbiens, Jacques Mercier et Gilles Mc Neil. À ces précieux bénévoles qui ont consacré temps et énergie au service de la population locale et des touristes, un immense MERCI de votre généreuse implication. Votre travail contribue à donner une couleur particulière à notre localité.

Francine Buisson, conseillère municipale

Appel à la population pour obtenir un vélo enfant 20 pouces

Nous souscrivons à une demande d'aide financière au programme de soutien en saine alimentation de [Maski en forme](#). Notre objectif est d'acheter les mécanismes et les accessoires requis pour construire un vélo smoothie pour enfants. Nous accepterions le don d'un vélo 20 pouces de haut, style fille (barre oblique). Vous pouvez communiquer avec moi par courriel : buissonf@cgocable.ca. Merci de votre générosité !

Francine Buisson, conseillère municipale

Programme de prévention des chutes (P.I.E.D.)

Une [formation](#) est offerte de janvier à mars 2020. Dix (10) places sont disponibles. Pour obtenir de l'information et vous inscrire dès maintenant, contactez le Service de prévention des chutes, au 819 536-7500, poste 8648.

Francine Buisson, conseillère municipale